

JUIN
22

VIVRE À
Aydat

DOSSIER

**Budget de la
commune**

*Aydat
Fohet
Fontclairant
La Cassière
La Garandie*

*Le Lot
Le Mas
Phialeix
Poudure
Ponteix*

*Prades
Rouillas-Bas
Rouillas-Haut
Saint-Julien*

*Sauteyras
Verneuge
Veyreras*

www.aydat.fr



Franck Serre
Maire d'Aydat

Enfin la situation sanitaire semble s'améliorer. Et c'est avec plaisir que nous constatons que les associations ont pleinement repris leurs activités et que les événements festifs se multiplient sur la commune. Le carnaval en est un parfait exemple avec la participation de nombreux Aydatois, adultes et enfants.

En revanche, pollutions sonores et visuelles, brûlage de déchets verts, dépôts sauvages de déchets sur la voie publique sont autant de points qui peuvent perturber les relations de bon voisinage. Soucieux du bien-être de chacun, le bien vivre ensemble est l'un des axes majeurs de la vie communale car il garantit la qualité de vie de tous et de chacun.

C'est pour cela que notre grand projet de schéma d'aménagement d'Aydat est au cœur de notre travail quotidien avec les conseillers municipaux, la Communauté de Communes et tous les partenaires pouvant nous amener une plus-value.

Avec toujours à l'esprit que la préservation de notre environnement reste un enjeu capital.

D'ailleurs au quotidien nous gardons ces enjeux à l'esprit lors de nos prises de décision, d'où la création d'une plateforme de broyage avec le SICTOM, la mise en œuvre d'actions sur le compostage, le tri et l'amélioration de notre empreinte sur la nature. Toutes ces actions continueront d'être menées tout au long du mandat.

Si dans de nombreux domaines, la reprise économique est une excellente chose, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent, les répercussions se font déjà sentir sur les finances de notre commune. Dans ce contexte, un budget primitif a été adopté à l'unanimité. Malgré un budget serein et des finances saines la prudence sera de mise.

C'est avec optimisme sur l'avenir que je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

MAIRIE D'AYDAT

2, place de l'Eglise - Le Bourg
63970 AYDAT

Tél. : 04 73 79 37 15

Fax : 04 73 79 39 90

secretariat@mairieaydat.fr

www.aydat.fr

Directeur de publication : Franck SERRE

Coordination : Delphine DELPEUCH-FAUGERE

Comité de rédaction : M. BANY, M. DEJOUX, D. DELPEUCH,
N. DESFRANÇOIS, S. MARTIN, Ch. PACAUD, F. SERRE

Crédit photographique : D. DELPEUCH, S. MARTIN, SICTOM, Mond'Arverne, M. DEJOUX
Tourisme, Ecoles, commerces et associations.

Conception et impression : L'Imprimeur, 63200 Mozac

Tirage : 1450 exemplaires - Juin 2022

ÉTUDE POUR UN SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

Depuis plusieurs années, la commune d'Aydat bénéficie d'une forte attractivité résidentielle en raison de son cadre de vie exceptionnel à proximité de la métropole clermontoise. Dans le même temps, la fréquentation touristique ne cesse d'augmenter en lien avec la notoriété du classement Unesco, du Parc des Volcans et du label Pavillon Bleu. Le label Station de Pleine Nature atteste du rayonnement de la base nautique, de la course d'orientation, de la randonnée pédestre, du VTT, etc. à l'échelle de la région et au-delà.

Dès les premiers beaux jours, la plage et les stationnements sont saturés, l'offre de restauration et de commerces apparaît insuffisante.

Les élus ont décidé de réagir afin de transformer les contraintes d'aujourd'hui en opportunités de développement pour demain, pour protéger l'environnement et le cadre de vie, tout en créant de la richesse et de l'emploi, et répondre ainsi aux attentes des habitants et à celles des visiteurs.



En 2021, avec l'appui de la communauté de communes Mond'Arverne, la commune a candidaté avec succès à l'appel à projets « Territoires de lacs du Massif central », lancé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (Commissariat Massif central). Les subventions obtenues (80 000 €) sont destinées à financer une étude et un poste de chargé de mission sur un an. L'ambition est « d'accompagner les territoires de lacs dans la construction d'une stratégie intégrée, partagée avec l'ensemble des acteurs et des opérateurs, notamment touristiques, en plaçant le ou les lacs du territoire au cœur de sa dynamique de développement. La réflexion devra s'inscrire dans un large partenariat et intégrer différentes phases de travail : diagnostic, définition des axes de développement, élaboration d'un plan d'actions, stratégie de communication et de commercialisation, modalités de gouvernance, échéancier de mise en œuvre ».

Le recrutement d'une chargée de mission a eu lieu en janvier ; il s'agit d'Ayana AZPURUA que beaucoup d'habitants ont déjà rencontrée dans le cadre de la participation citoyenne, des rencontres associatives et professionnelles.



Le premier semestre 2022 a été consacré à rassembler les éléments d'un pré-diagnostic et à mettre en place la concertation avec les habitants. La première phase de cette concertation a eu lieu le 19 mars à l'Espace Loisirs et a permis aux 70 personnes présentes de s'exprimer sur leur vision de la commune à 20 ans, leurs attentes en matière de commerces, de services, d'aménagements, de déplacements, de préservation de l'environnement, leurs craintes, etc. Par ailleurs, une rencontre avec nos partenaires institutionnels a eu lieu lors d'un comité technique le 14 avril.

Le calendrier prévoit le recrutement d'un bureau d'études au plus tard pour le mois de septembre.

D'ici là, les résultats des rencontres avec les habitants sont disponibles sur la plateforme...

ET LES JEUNES DANS TOUT ÇA ?

Futurs actifs de nos territoires, leur point de vue est indispensable pour construire un avenir en commun. Samedi 21 mai, c'est au festi-pass organisé par le Pass'Ados de Mond'Arverne communauté, que le projet d'aménagement de la commune d'Aydat a posé ses valises ! Ayana a pu échanger avec eux sur leur vision de la commune.



SERVICE À LA PERSONNE : UNE AIDE PERSONNALISÉE

Le service à la personne de Mond'Arverne Communauté est composé d'une quarantaine d'agents mobilisés au quotidien auprès de plus de 500 bénéficiaires.

Le service vous accompagne dans votre quotidien et selon vos besoins grâce à une aide ponctuelle ou régulière qui peut être mise en place rapidement.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie peuvent intervenir auprès des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, ou de manière ponctuelle auprès de toute personne sortant d'hospitalisation (bénéficiant d'une prise en charge mutuelle), pour l'entretien du logement, l'aide à la personne et l'accompagnement à la vie sociale. Le service fonctionne 7 jours sur 7, de 7 h 30 à 21 h. Le tarif horaire est de :

- 24,03 € (semaine, dimanches et jours fériés) : sans prise en charge, allocation personnalisée d'autonomie et mutuelles
- 24,50 € (semaine) et 27,50 € (dimanches et jours fériés) : tarif caisses de retraite.

Le service est éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50 % du montant des dépenses engagées. Des aides financières peuvent être demandées auprès du Conseil départemental, des mutuelles ou des caisses de retraite (aide possible du service pour monter les dossiers de financement).

Pour le service de portage de repas à domicile, les livraisons se déroulent au domicile du bénéficiaire, le matin, du lundi au vendredi (livraison des repas du samedi et dimanche effectuée le vendredi). La durée ainsi que le rythme de livraison sont libres et la mise en place très rapide (3 jours).

Chaque repas est composé d'un menu complet et d'un potage si souhaité. Il est facturé entre 8,40 € et 10 €, en fonction des revenus, et réglable en chèque CESU préfinancé non dématérialisé, chèque, espèces ou prélèvement automatique. Un crédit d'impôt de 50 % sur les frais administratifs est possible.

EN SAVOIR PLUS

Pour une évaluation à domicile des besoins et une demande de devis vous pouvez contacter le 04 73 69 24 28 ou écrire à servicealapersonne@mond-arverne.fr. Un formulaire d'inscription est également disponible sur le site internet de Mond'Arverne Communauté dans la rubrique « Vivre, grandir... ».



L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE POUR LES FAMILLES ALLOCATAIRES



L'aide et l'accompagnement à domicile, mesure financée par la CAF, est assurée par des professionnels formés, qualifiés et diplômés qui interviennent à votre domicile pour vous soutenir temporairement dans votre rôle de parent et contribuer à prévenir l'aggravation de difficultés ponctuelles rencontrées avec ou par vos enfants.

Les évènements déclencheurs d'une intervention sont regroupés sous 4 thèmes :

- L'arrivée d'un enfant : période de grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant et adoption ;
- La dynamique familiale : évènements ou accidents de la vie nécessitant un réajustement ou une nouvelle organisation familiale ;

- L'inclusion : insertion socio-professionnelle du mono-parent, inclusion dans son environnement d'un enfant porteur d'un handicap ;
- La rupture familiale : situations de séparation et de décès.

Vous pouvez vous renseigner auprès d'un service d'aide et d'accompagnement partenaire de la CAF :

- ADMR : 04 73 28 00 00
- APAMAR : 04 73 43 76 00
- ARAMIS : 04 73 35 53 60
- AVT : 04 73 80 06 16
- NOVAVIE : 04 73 15 12 15

Vous trouverez des dépliants avec les informations et les coordonnées auprès de l'accueil de la mairie.

Rénov'actions63

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Rénov'actions63 est un service public gratuit destiné à accompagner les propriétaires qui souhaitent rénover intégralement leur logement, afin d'en améliorer l'efficacité énergétique et le confort.

Faire des économies. Oui mais pas tout seul ! telle est la force du dispositif **Rénov'actions63** qui, en partenariat avec les intercommunalités du Puy-de-Dôme, offre au grand public un accompagnement sur mesure, grâce à des conseillers experts de proximité, répartis sur l'ensemble du territoire, au plus près des réalités locales. Outre les conseils techniques et juridiques, les conseillers peuvent également évaluer le montant des aides mobilisables.

Coup de pouce financier du Département

L'accompagnement des particuliers dans leur projet de travaux se voit renforcer par la mise en place d'une aide départementale aux travaux, véritable coup de pouce au passage à l'acte. Cette aide sera délivrée aux propriétaires accompagnés par les conseillers **Rénov'actions63**.

L'aide comprend plusieurs niveaux d'intervention :

- une subvention de 4 000 € par logement si atteinte du niveau BBC Réno*
- une subvention de 2 000 € par logement si atteinte d'un gain énergétique de 35 %
- une subvention de 300 € pour la réalisation d'un audit énergétique réalisé par un bureau d'études spécialisé
- une subvention de 1 500 € pour les missions de maîtrise d'œuvre

* BBC Reno : Bâtiment Basse Consommation

Plus d'informations : www.renovactions63.fr

Un des objectifs est d'amener les propriétaires vers une **rénovation performante (au moins 35 % de gain énergétique après travaux)** de leur logement, allant de travaux d'isolation, à des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Le Département du Puy-de-Dôme étant conscient de la nécessité d'investir le sujet de la rénovation, a souhaité porter le dispositif **Rénov'actions63** s'inscrit dans une logique de partenariat avec les intercommunalités, permettant ainsi de couvrir tout le Puy-de-Dôme et d'apporter la même qualité de service à l'ensemble des ménages.

> Ce service public est co-financé par le Département et les intercommunalités, ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État.



Votre conseillère locale à Mond'Arverne Communauté : marie.fontaine@renovactions63.fr

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET AU LAC D'AYDAT

Jusqu'au printemps 2022, une trentaine de poubelles étaient installées directement sur la plage, ainsi qu'une zone de containers sur le parking. Lors des périodes de forte fréquentation, ces équipements nécessitaient une intense mobilisation pour le ramassage des déchets (jusqu'à trois heures par jour pour les poubelles et deux ramassages par semaine pour les containers). Au total, près de 27 tonnes de déchets non triés sont générées chaque été. L'opération zéro déchet vise donc à préserver ce site naturel exceptionnel de certains effets néfastes de la surfréquentation estivale, comme la pollution et les mauvaises odeurs.

Quels changements ?

A partir de fin mai, toutes les poubelles présentes sur la plage ont été retirées, ainsi que les containers situés sur le parking. Des actions de sensibilisation seront menées pendant tout l'été, en partenariat avec le SICTOM des Couzes, afin d'inciter les usagers à ramener leurs déchets chez eux et ainsi permettre d'interroger leurs pratiques, notamment en réduisant la quantité de déchets générée par chacun. Cette initiative permettra de mieux valoriser ce site naturel exceptionnel, plus grand lac volcanique d'Auvergne et porte d'entrée de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.



ZOOM SUR L'ÉCOLE DE VOILE DU LAC D'AYDAT



Avec son offre d'activités nautiques unique dans tout le département, l'École de Voile s'adresse à tous les niveaux et à tous les âges, dès 4 ans ! Voile sur catamaran, dériveur ou optimist, kayak, paddle... Autant de façons de découvrir le plaisir de la navigation de façon ludique et très accessible ! Toujours à l'affût de nouveautés, l'École de Voile vous propose désormais de survoler les eaux du lac grâce au E-Foil (surf électrique) et à la Wing Foil !

**Rens. et inscriptions : 04 73 78 33 59 - voile.aydat@mondarverne.com
www.voileaydat63.com**

UN OFFICE DE TOURISME À VOTRE SERVICE

La commune d'Aydat et son emblématique lac constituent un cadre de vie privilégié, au cœur des volcans de la Chaîne des Puys et à deux pas de la capitale auvergnate Clermont-Ferrand. Installé à proximité immédiate de la plage d'Aydat, l'Office de Tourisme Mond'Arverne a à cœur – dans le cadre de ses missions d'accueil et d'information du public – de participer à la préservation de cet environnement unique à travers des actions responsables et durables. C'est le fruit d'une étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués sur le site. Aydat, c'est un lac et une plage labellisée Pavillon Bleu, mais c'est aussi - avec son histoire et ses paysages volcaniques - la porte d'entrée sud de la Chaîne des Puys inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est enfin un pôle d'excellence pleine nature reconnu au niveau régional qui propose de nombreuses possibilités pour s'aérer et se divertir. Cette dynamique du site et la préservation de son environnement sont aujourd'hui des enjeux portés par la municipalité, la communauté de communes, les acteurs du territoire et l'Office de Tourisme. Au-delà de son rôle d'informer les touristes en visite sur notre territoire, l'Office de Tourisme propose cet été un programme

d'animations sur l'ensemble du territoire Mond'Arverne : activités familiales, loisirs nature, visites théâtralisées et nocturnes aux flambeaux... de quoi profiter des vacances, juste à côté de chez vous ! À découvrir sur www.mondarverne.com À Aydat, le bureau d'information touristique et la boutique sont ouverts tout au long de l'année. Il centralise et diffuse l'offre de loisirs, d'évènements et d'activités proposée à Aydat et sur l'ensemble du territoire communautaire, et la met à votre disposition. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe, celle-ci se fera un plaisir de vous renseigner !

**Nous contacter : 04 73 79 37 69 – info@mondarverne.com
www.mondarverne.com**



PAVILLON BLEU 2022, LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ



Afin de répondre aux exigences du label, l'office de tourisme et la commune ont renforcé l'offre d'activités d'éducation à l'environnement. Les animations ont lieu en période estivale afin de toucher les publics en vacances mais les Aydatois peuvent aussi en profiter !

Exposition de plein air « La nature dans le parc des Volcans, une richesse partagée »

Zone humide, du 1/06 au 6/11

Découverte de la biodiversité d'Aydat

Animation gratuite proposée par Bruno Gilbert tous les jeudis de 9 h à 12 h, de mai à octobre.

Les 10 ans de la zone humide

La zone humide d'hier à aujourd'hui

Animation gratuite proposée par Aurélien Mathevon (SMVVA). Les mercredis 13/07, 20/07 et 24/08 de 10 h 30 à 12 h.

Initiation à la pêche au coup / pêche en « no kill » au lac d'Aydat

Tous les mercredis de 10 h à 12 h 30, du 13/07 au 24/08

Tarif : 14 € / personne

Balade en pédal'eau / environnement

Animation proposée par l'école de voile, tous les mardis de 10 h 30 à 12 h, du 12/07 au 23/08. Tarifs : 10 € / adulte et 5 € / enfant

Atelier Recyclerie / Upcycling

Animation proposée par l'association Green Couture de Lempdes en partenariat avec l'école de voile. Atelier « Do it yourself » pour créer un objet à partir de matières textiles issues de l'univers sportif et nautique.

Les jeudis 21/07 et 4/08 de 10 h à 12 h. Gratuit.

Clean walks

Les dimanches 17/07 et 21/08.

Découverte de la forêt d'Aydat avec un guide de l'ONF

Lundi 8 août de 9 h 30 à 11 h 30 (RDV au parking des Arboris)

Animation lecture jeunesse

Gratuit. Lundi 18 juillet et lundi 8 août à partir de 16 h 30 pour les enfants de 4/6 ans et 7/10 ans sur les abords de la plage.

Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme pour toutes les activités. www.mondarverne.com 04 73 79 37 69

SEMEZ DES GRAINES DE FLEURS SAUVAGES LOCALES

Depuis plusieurs années, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon invite les habitants du territoire à participer au zéro pesticide dans les communes : au lieu de désherber, semez des fleurs sauvages locales en pieds de murs !

Par ce geste, la population favorise la concurrence des herbes indésirables par des fleurs sauvages locales, participe à l'embellissement de l'espace public et limite les besoins d'intervention de désherbage des agents communaux, qui n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides, tout en œuvrant en faveur de la biodiversité. Les sachets contiennent des graines de fleurs sauvages locales produites à Yronde-et-Buron pour le compte du SMVVA. Elles ont été sélectionnées et prélevées sur notre territoire par le Conservatoire Botanique National du Massif central, avec le soutien technique et financier de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et de la FREDON. La production est financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil départemental.

Cette année, 15 espèces de plantes sauvages locales ont pu être produites, leurs graines récoltées, triées et mises en sachets par l'ESAT des Cardamines pour la distribution 2022 : nielle des blés, sauge des prés, matricaire inodore, sainfoin cultivé, jouet du vent, grand coquelicot, miroir de Vénus, silène à bouquet, silène visqueux, bleuet des moissons, chardon Marie, mauve sylvestre, brome des champs et aigremoine. A quoi s'ajoutent des sachets de graines en mélange (nielle des blés, sauge des prés et bleuet des moissons).

Vous trouverez ces graines en mairie avec le guide du Jardinier amateur et le guide des riverains.

Vous pouvez envoyer des photos de vos pieds de murs fleuris à beatrice-malherbe@smvva.fr



GROUPE HABITANTS FLEURISSEMENT



Les visites participatives ont repris en ce début de printemps dans 5 villages : Ponteix, Phialeix, Poudure, Rouillas-Haut et Rouillas-Bas. Ainsi, les habitants ont pu présenter aux élus et au service technique leurs envies et besoins d'aménagements pour leur village. Les projets sont variés ainsi que les objectifs : embellissement des villages avec des plantations de vivaces et d'arbustes, semis en pieds de murs, préservation du petit patrimoine (four, croix, lavoir), éco pâturage, entretien de l'existant, remise en eau des fontaines ...

Ces visites sont primordiales afin que les aménagements correspondent au plus près des besoins des habitants et de leurs usages. Nous remercions tous les habitants qui se sont impliqués le temps d'une visite afin de faire germer et fleurir de nouvelles idées pour que le cadre de vie puisse être amélioré dans chacun des villages de notre commune.

NOUVEAU - UNE PLATEFORME DE BROYAGE

La plateforme est accessible à tous les particuliers résidant sur la commune d'AYDAT aux horaires et jours indiqués.

Les usagers sont tenus de respecter :

- les zones de stockage ;
- la liste des végétaux autorisés ;
- le sens de circulation ;
- les règles de stockage des déchets (en tas distincts et rangés facilitant la reprise des branches pour le broyage).

L'ensemble de ces consignes est précisé sur un panneau d'information à l'entrée du site.

Déchets acceptés et non autorisés

Seules les matières suivantes sont acceptées sur la plateforme:

- taille de haies;
- branchages de feuillus ou résineux.

Tous les dépôts doivent être effectués en tas distincts et rangés pour faciliter les opérations de broyage.

Toutes les matières autres que celles précédemment citées sont strictement interdites sur la plateforme.

Les autres déchets verts comme les tontes ne sont pas acceptés et peuvent être déposés en déchetterie.

Les déchets verts et matières suivantes sont par conséquent interdits sur la plateforme (liste non exhaustive):

- souches
- fruits et légumes;
- tontes;
- pots de fleurs en plastique ou en terre cuite;
- matières non biodégradables: plastique, verre, métal;
- encombrants;
- gravats.

COMMENT ACCÉDER À LA PLATEFORME ?

AVERNEUGE

RD 213 Direction la Ventouse – 1^{er} chemin à gauche

PLANNING D'OUVERTURE






- 15 mars au 15 juin : 2 demi-journée par mois, le premier et troisième vendredi de 9 h à 12 h
- 16 septembre au 15 décembre : 2 demi-journées par mois, le premier et troisième vendredi de 9 h à 12 h
- 16 décembre au 14 mars : une demi-journée par mois, le premier vendredi de 9 h à 12 h

PROCHAINES OUVERTURES DE 9 H À 12 H

- Pas d'ouverture durant l'été
- Vendredi 2 septembre
- Vendredi 16 septembre



PLAN DE LA PLATEFORME DE BROYAGE DES BRANCHES

-  Zone de dépôt des branches
-  Zone de stockage du broyat
-  Panneaux d'information
-  Barrière / portail
-  Sens de circulation

DOSSIER

BUDGET DE LA COMMUNE

BILAN 2021

Les tableaux ci-dessous font le bilan des réalisations 2021 par rapport au budget prévisionnel.

LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Budget prévisionnel 2021	Réalisation 2021	Différence entre prévu et réalisé
Charges à caractère général	1 210 339,47 €	908 601,43 €	301 738,04 €
Charges de personnel	1 171 200,00 €	1 085 537,02 €	85 662,98 €
Charges gestion courante	218 700,00 €	188 552,33 €	30 147,67 €
Virement à la section d'investissement	251 900,00 €	0,00 €	251 900,00 €
Charges financières	69 474,00 €	66 812,14 €	2 661,86 €
Charges exceptionnelles	63 500,00 €	37 725,07 €	25 774,93 €
Divers	63 778,30 €	39 771,10 €	24 007,20 €
TOTAL	3 048 891,77 €	2 326 999,09 €	721 892,68 €

Pour les charges à caractère général : la différence est due à :

- La réserve des fonds de sections qui est toujours provisionnée au cas où une ou plusieurs en demanderaient l'utilisation.
- Des travaux de maintenance de bâtiments qui n'ont pas été réalisés.

Pour les charges en personnel, un poste de responsable des services techniques était budgété sur une partie de l'année et le recrutement n'a pas pu se faire.

RECETTES	Budget prévisionnel 2021	Réalisation 2021	Différence entre prévu et réalisé
Dotations participations	786 763,00 €	995 419,78 €	208 657,78 €
Impôts et taxes	1 160 283,00 €	1 086 875,17 €	-73 407,83 €
Atténuation de charges	20 000,00 €	7 364,49 €	-12 635,51 €
Excédent fonctionnement année antérieure reporté	316 668,47 €	0,00 €	-316 668,47 €
Produits gestion courante	428 500,00 €	438 140,62 €	9 640,62 €
Produits exceptionnels	+336 677,30 €	348 198,28 €	11 52,98 €
TOTAL	3 048 891,77 €	2 875 998,34 €	-172 893,43 €

Les recettes en diminution par rapport à la prévision sont principalement les impôts et taxes et les atténuations de charges. Comme nous vous l'avons indiqué dans le Vivre à Aydat de juillet 2021, les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation et la compensation n'est pas à la hauteur de cette perte.

Le résultat sur le fonctionnement pour 2021 est donc de 548 999,25 (recettes – dépenses)

L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

	Budget prévisionnel 2021	Réalisation 2021	Différence entre prévu et réalisé
Opération équipements	1 634 548,00 €	735 754,42 €	898 793,58 €
Déficit antérieur reporté	408 380,01 €	0,00 €	408 380,01 €
Charges financières	284 727,00 €	244 015,85 €	40 711,15 €
TOTAL	2 327 655,01 €	979 770,27 €	1 347 884,74 €

Parmi les investissements annoncés en 2021, plusieurs n'ont pas été réalisés : les travaux pour l'accessibilité, les travaux dans l'ancienne école de Fohet, l'étude pour la création des ateliers municipaux. Ces dossiers ont pris du retard et sont reportés sur 2022.

RECETTES

	Budget prévisionnel 2021	Réalisation 2021	Différence entre prévu et réalisé
Subventions	984 798,00 €	627 785,55 €	-357 012,45 €
FCTVA	100 000,00 €	0,00 €	-100 000,00 €
Taxe aménagement	75 000,00 €	81 511,23 €	6 511,23 €
Excédent de fonctionnement	111 380,01 €	111 380,01 €	0,00 €
Emprunts	531 000,00 €	0,00 €	-531 000,00 €
Amortissements	39 683,30 €	39 683,30 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	251 900,00 €	0,00 €	-251 900,00 €
Produits de cession d'immobilisations	233 893,00 €	0,00 €	-233 893,70 €
TOTAL	2 327 655,01 €	860 360,09 €	-1 467 293,92

Les subventions sont perçues sur des travaux finalisés donc toujours en décalage sur les travaux pour lesquels elles sont demandées.

Le résultat positif sur la taxe d'aménagement montre le dynamisme de construction ou de modification de bâtiments.

La ligne comptable « emprunts » qui sert à équilibrer le budget prévisionnel n'a pas été réalisée.

Aucune vente de bâtiments ou de terrains communaux n'a été réalisée (ligne « produits de cession d'immobilisation »).

Le résultat sur l'investissement pour 2021 est donc déficitaire de 119 410,18 € (recettes – dépenses)

LES COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Fonctionnement 2021

	Prévu - BP 2021	Réalisé
Dépenses	3 048 891,77 €	2 326 999,09 €
Recettes	3 048 891,77 €	2 875 998,34 €
RÉSULTAT 2021		548 999,25€
Excédent antérieur reporté		316 668,47 €
Total à affecter		865 667,72 €
Affectation BP investissement 2022		563 690,19 €
Report BP fonctionnement 2022		301 977,53 €

Investissement 2021

	Prévu - BP 2021	Réalisé
Dépenses	2 327 655,00 €	979 770,27 €
Recettes	2 327 655,00 €	860 360,09 €
RÉSULTAT DÉFICITAIRE 2021		-119 410,18 €
Déficit antérieur reporté		-408 380,01 €
Solde reste à réaliser		-35 900,00 €
Déficit investissement cumulé à reporter		-563 690,19 €

En 2021, pour le fonctionnement, les dépenses et les recettes sont inférieures au budget prévisionnel. Les recettes étant supérieures aux dépenses, le résultat de l'année est positif pour une somme de 548 999 €. Un excédent antérieur de 316 668 € permet d'avoir à affecter sur le budget prévisionnel 2022 la somme de 865 667€.

On retrouve donc :

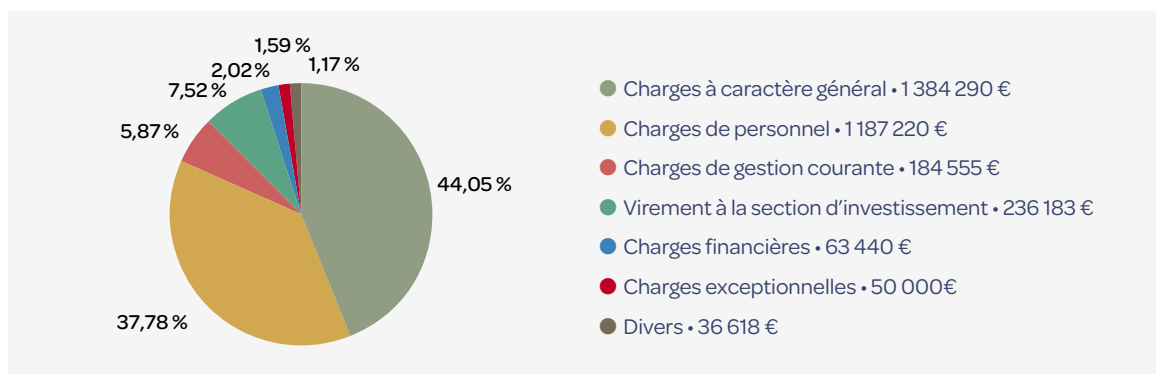
- 301 977,53 € en recette dans le budget prévisionnel de fonctionnement 2022 ;
- 563 690,19 € en recette dans le budget prévisionnel d'investissement 2022.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le Budget Prévisionnel (BP) 2022 de la commune a été exposé lors d'une réunion de travail ouverte à l'ensemble des élus. Il a été adopté lors du conseil municipal du mois de mars à 17 voix sur 18.

SECTION	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
Fonctionnement	3 566 392 €	3 609 395 €	3 306 764 €	2 848 310 €	3 042 785 €	3 142 206,53 €
Investissement	1 869 782 €	2 259 820 €	3 864 474 €	2 388 564 €	2 258 107 €	2 179 725,19 €
TOTAL	5 436 174 €	5 869 215 €	7 171 238 €	5 236 874 €	5 300 892 €	5 321 931,72 €

LE FONCTIONNEMENT DÉPENSES



LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Impôts fonciers et taxes	44 700 €
Remboursement à la com com	50 000 €
Fêtes, cérémonies, publications	33 700 €
Administration générale	203 600 €
Fonds de sections	228 690 €
Entretien des bâtiments et du matériel	317 000 €
Locations, prestations, services	100 000 €
Fournitures scolaires	22 000 €
Fournitures (entretien, voirie, locaux)	73 600 €
Alimentation	115 000 €
Eau, énergies, carburants	196 000 €

Les augmentations les plus importantes par rapport à 2021 :

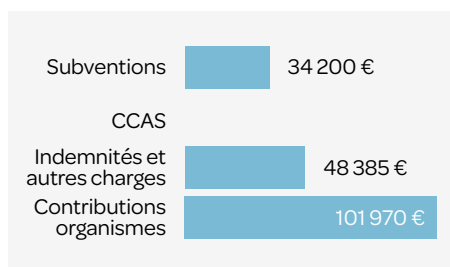
- Location, prestation de service en raison :
 - de la prestation de service pour le projet AMI Lacs ; ce projet est subventionné à 80 % ; cette augmentation sera atténuée en recette de subvention.
 - La location temporaire d'un camion pour les services techniques
- L'eau, l'énergie et le carburant : augmentation de la prévision en raison de l'augmentation continue de ces produits.

Les diminutions les plus importantes concernent la ligne budgétaire « fêtes, cérémonies, publications ».

LES CHARGES DE PERSONNEL

Les prévisions pour les charges de personnel restent stables par rapport à l'année précédente.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE



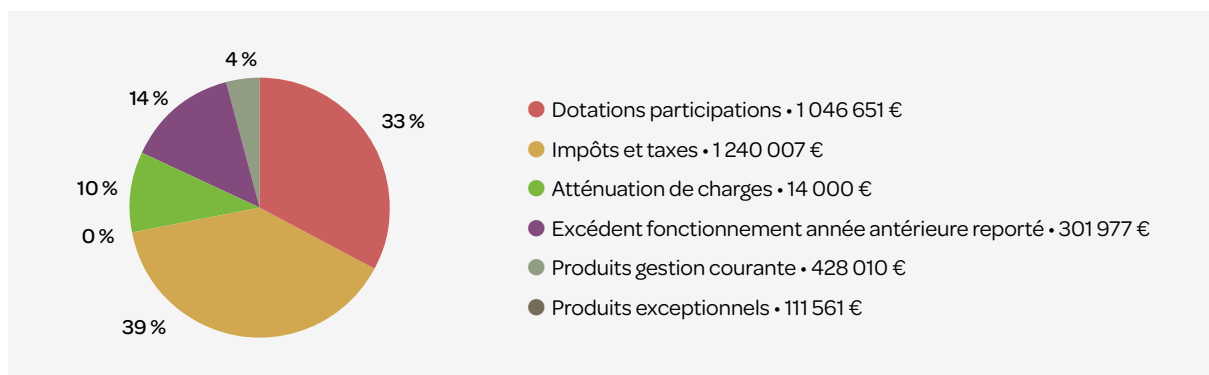
Subventions : il s'agit des subventions versées aux associations de la commune ou à d'autres organismes comme la coopérative scolaire, l'amicale des sapeurs-pompiers... La diminution s'explique par l'atténuation de la réserve qui n'était pas toujours utilisée.

CCAS : soutien à l'action sociale – des dons devraient permettre au CCAS de fonctionner sans subvention

Les indemnités et autres charges : ce sont les indemnités des élus, les cotisations retraite, les redevances des concessions, les autres charges de gestion courante. En légère diminution par rapport à 2021.

Les contributions aux organismes correspondent à la participation de la commune au budget du SDIS (montant en fonction de la population), des collèges, du SIEG (entretien de l'éclairage public et décorations de Noël).

RECETTES



Les augmentations les plus importantes sont les dotations 33 % en 2022 contre 26 % en 2021.

Les diminutions les plus importantes sont les produits exceptionnels en raison de :

- moins de subventions européennes prévues en 2022 et moins de dons
- moins d'indemnités d'assurance obtenues suite aux aléas climatiques.

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

La dotation forfaitaire est principalement composée de :

- une part proportionnelle au nombre d'habitants,
- une part proportionnelle à la superficie de la commune,
- une dotation destinée à compenser les pertes liées à la réforme de la taxe professionnelle,
- une bonification de la dotation liée au classement en commune touristique.

La dotation de solidarité rurale est attribuée pour tenir compte, d'une part, des charges que supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant, et d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.

La dotation variable de péréquation est principalement

composée de :

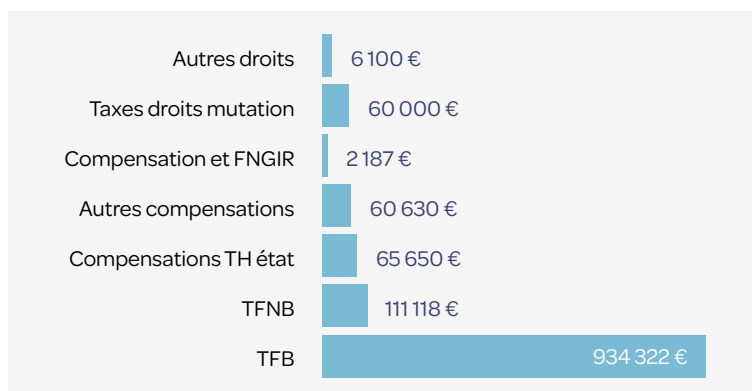
- la dotation nationale de péréquation attribuée en fonction de la "richesse fiscale" de la commune et de la pression fiscale ; il existe une majoration pour les communes de moins de 20 000 habitants ;
- la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale destinée aux communes les plus défavorisées ;
- la dotation de solidarité rurale attribuée aux petites communes rurales ayant un faible potentiel financier ;
- la dotation d'intercommunalité.

Les dotations annoncées pour 2022 sont en hausse par rapport à l'exercice 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation forfaitaire	374 787 €	379 084 €	381 235 €	384 219 €	389 122 €	391 119 €
Dotation solidarité rurale	290 427 €	306 105 €	317 883 €	282 907 €	369 590 €	416 241 €
Dotation nationale péréquation	97 874 €	90 809 €	87 814 €	88 387 €	88 166 €	90 604 €
TOTAL	763 088 €	775 998 €	786 932 €	755 513 €	846 878 €	897 964 €

BUDGET DE LA COMMUNE

LES IMPÔTS ET TAXES



Les taxes sur les droits de mutation

sont des ressources liées aux transactions immobilières sur la commune. Elles sont en légère augmentation.

Le **FNGIR** (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) est en diminution.

Compensation TH Etat : La Taxe d'Habitation, n'est plus perçue par les communes. La compensation par l'Etat est basée sur le taux 2017, sans tenir compte de l'évolution de la commune.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TFB communale	19,89	19,89	19,89	19,89	19,89	40,37	41,36
TFB départementale	20,48	20,48	20,48	20,48	20,48		
TFNB	123,25	123,25	123,25	123,25	123,25	123,25	126,27
TH	14,6	14,6	14,6	14,6	14,6	néant	néant
Revalorisation des bases par l'Etat	+1%	+0,4%	+1,2%	+2,2%	+1,2%	+0,2%	+3,4%

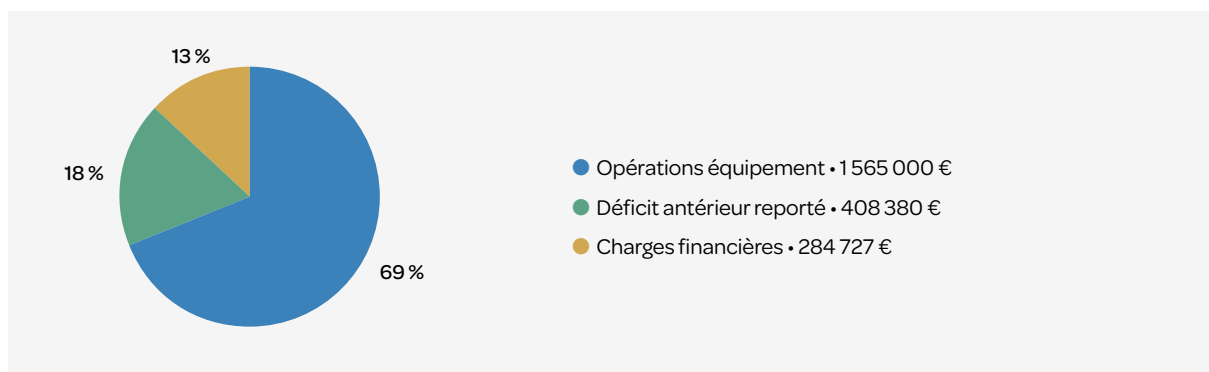
La revalorisation des bases par l'Etat porte sur toutes les taxes et est calculée sur l'évolution de l'année précédente.

Malgré des efforts consentis pour baisser les charges, la hausse attendue de certains postes comme le coût de l'énergie, des matériaux, amène à faire progresser le produit fiscal de de 25 000 €. Pour répondre à ce besoin, le conseil municipal, en mars 2022, s'est prononcé pour une légère hausse des taux de fiscalité : 0,99 % pour la TFB et 3,02 %, pour la TFNB.

L'INVESTISSEMENT

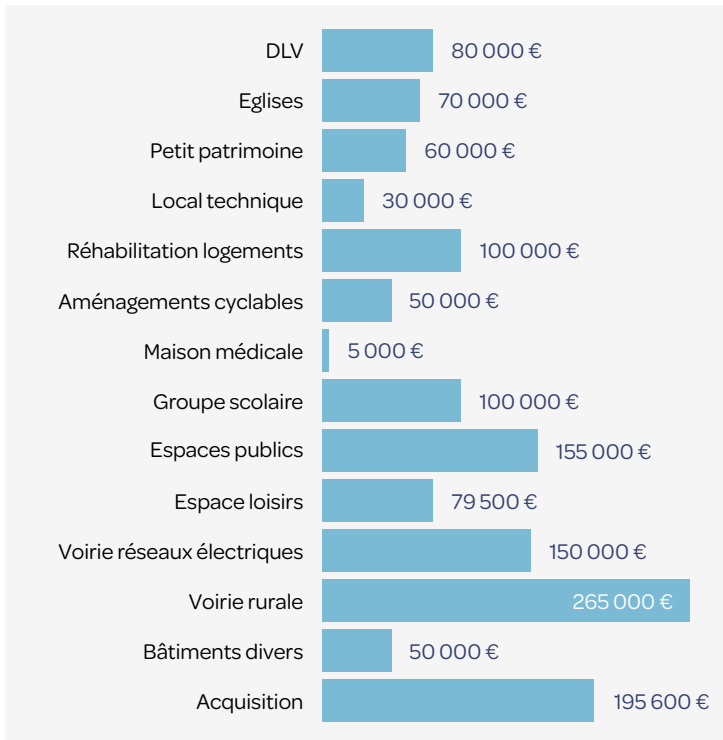
Le budget d'investissement previsionnel 2022 s'équilibre en dépenses et recettes à 2 179 725,19 €

DÉPENSES



Les charges financières : il s'agit principalement du remboursement du capital des emprunts.

LES OPÉRATIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS



Dans la continuité, des travaux de voirie sont programmés.

Les investissements prévus sur l'année précédente n'ayant pas été réalisés ont été reportés sur cette année (église, local technique, réhabilitation de logements...).

La nouveauté réside dans les travaux du bâtiment de l'association DLV. En raison d'un avis défavorable de la Préfecture à la poursuite de son exploitation et de nombreux travaux à réaliser, l'association a donné un accord de principe pour la cession de cette propriété à la commune à l'euro symbolique. Dès que la commune sera propriétaire, elle engagera des travaux. Il est prévu d'investir 300 000 € dans le bâtiment. Une convention sera établie avec l'association DLV pour définir les besoins d'utilisation de cette salle.

L'acquisition de terrains et de matériel : principalement acquisition de matériel pour les services techniques

RECETTES



Les produits de cession d'immobilisations : vente de terrains ou de bâtiments.

L'excédent de fonctionnement : capitalisé en 2020.

Le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : compensation sur la TVA 2019.

La taxe d'aménagement : taxe perçue sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme.

Les subventions : subventions sollicitées par la commune auprès du Département, de la Région, de l'Europe et d'autres organismes pour réaliser des travaux. Cette enveloppe représente 38 % des recettes totales, soit le pourcentage le plus important. Ces recettes diminuent d'autant le coût de nos investissements.

Les emprunts : cette somme sert à équilibrer le budget prévisionnel (dépenses = recettes). Cela n'implique pas la réalisation réelle. Il sert aussi pour permettre le paiement de travaux en attendant de toucher les subventions qui ne sont versées que lorsque les travaux sont terminés.

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

	Référence	Date Acquisition	Durée (en année)	Date Fin	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/2022
Décharge du Lot - traversée Aydat	Prêt 1	21/12/2007	15	25/01/2023	280 000,00	31 434,94
Groupe scolaire	Prêt 2	10/12/2007	15	25/11/2023	290 000,00	51 207,19
Acquisition de la poste	Prêt 3	15/09/2009	15	01/01/2024	159 000,00	39 035,46
Construction groupe scolaire	Prêt 4	08/09/2009	20	02/11/2029	250 000,00	140 702,11
Construction groupe scolaire	Prêt 5	07/10/2010	20	25/07/2030	300 000,00	182 705,93
Acquisition d'un local	Prêt 6	08/11/2010	25	15/01/2036	130 000,00	90 674,90
Cure de Rouillas-Bas	Prêt 7	02/11/2011	25	15/09/2036	270 000,00	198 776,81
Groupe scolaire – tranche 4	Prêt 8	20/06/2012	25	20/06/2037	303 340,00	241 525,99
Groupe scolaire – tranche 4	Prêt 9	10/12/2013	15	10/12/2028	200 000,00	105 976,55
Enfouissement/aménagement	Prêt 10	01/01/2016	15	01/07/2031	300 000,00	209 155,04
Tracteur CLAAS ARION	Prêt 11	29/03/2019	5	26/10/2023	68 100,00	27 396,00
Maison de santé	Prêt 12	02/07/2019	20	17/10/2039	350 000,00	315 000,00
Rénovation du groupe scolaire	Prêt 13	01/12/2019	28	01/12/2047	500 000,00	464 285,68
Tracteur John Deere	Prêt 14	30/06/2019	4	03/01/2023	28 785,65	14 392,83
Espace loisirs : espace détente	Prêt 15	24/11/2020	15	10/12/2035	200 000,00	186 666,68
TOTAL CAPITAL RESTANT DÛ						2 298 936,11 €

Ces investissements se répartissent de la manière suivante :

- le matériel : 2,67 %
- pour l'enfouissement et l'aménagement : 15,98 %
- pour les bâtiments : 81,35 %.

Depuis 2007, la part la plus importante des investissements a été utilisée pour la rénovation du parc immobilier de la commune. Pour certains bâtiments, les locations permettent de faire face aux charges de remboursement.

LA VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES

La loi de 2015 relative à la transition écologique pour la croissance verte prévoit le tri à la source des biodéchets d'ici 2024. Le schéma territorial de gestion des déchets organiques préconise le développement du compostage pour tous. Pour atteindre cet objectif, il est prévu de développer des sites en pied d'immeubles, dans les bourgs, villages et quartiers, dans les établissements (écoles, campings, EHPAD, restaurants, etc.) et de poursuivre la vente de composteurs individuels.

Actuellement, 1 700 tonnes de biodéchets organiques sont collectées par le SICTOM des Couzes. Ils sont transportés par des camions et incinérés à Clermont alors qu'ils contiennent 80 % d'eau ; afin de les valoriser et d'alléger le bilan carbone, il suffit pourtant de les composter sur place et d'en retirer un engrais local pour le potager ou les plantes d'intérieur.

Pour les usagers ayant un jardin, il est possible de commander son composteur sur le site internet du SICTOM où ils sont disponibles à prix coûtant : sictomdescouzes.fr

Il est également possible d'installer dans les communes des composteurs de bourg centre ou de village. Ces composteurs sont à destination d'habitants n'ayant pas de jardin ou ne souhaitant pas avoir leur propre composteur. Tout habitant peut participer au projet, gratuitement et sans autre investissement qu'un peu de temps pour y apporter ses déchets. Pour ceux qui se montreraient un peu plus motivés, il est possible de devenir référent de site. Ce dernier, essentiel pour le lancement d'un tel projet, a pour mission de vérifier que les consignes de tri et les gestes sont bien respectés. Il participe aux 3 ou 4 opérations de l'année et assure le relai entre le site de compostage et le SICTOM des Couzes. Pour leur permettre d'avoir les connaissances nécessaires sur le sujet, le SICTOM propose une formation gratuite de 2 heures.

Si vous êtes intéressé par l'installation d'un composteur collectif dans votre village, merci de vous signaler au secrétariat de mairie en laissant vos coordonnées ou de remplir le questionnaire sur le site de la mairie www.aydat.fr

SONDAGE COMPOSTAGE

Compostez-vous déjà ? oui non

Par quel(s) moyen(s) ?

Si vous ne le faites pas, pour quelles raisons ne vous y êtes-vous pas encore mis ?

Je n'ai pas de jardin

Je ne sais pas faire

J'ai peur que ça sente mauvais et/ou que ça attire des bêtes

Autres raisons

Souhaiteriez-vous acquérir un composteur individuel ?

oui non

Seriez-vous intéressé par l'utilisation d'un composteur collectif à proximité de chez vous ? oui non



Répondez en ligne sur internet à notre Enquête. Scannez le QR Code et connectez-vous à notre plateforme citoyenne en ligne.

Tout déchet est une ressource inexploitée : en effet, selon l'ADEME (Agence de la transition écologique), les déchets organiques représentent 40 à 60% de nos ordures ménagères. Le recyclage des déchets et leur transformation en compost représente une ressource encore largement sous-exploitée. Pourtant ses bénéfices sont divers :

- Un **impact écologique positif** : rendre à la terre une partie de ce qu'on lui a pris en la nourrissant sans avoir à utiliser de produits chimiques ;
- Des **économies** au quotidien : réduire la quantité de déchets ménagers et ainsi faire des économies en sacs poubelle et alléger les charges de la communauté en diminuant les ramassages d'ordures.
- Un **produit de qualité** : produire son propre amendement 100% naturel.

Définition : Le compost est un élément essentiel à la fertilité d'un sol. Entreposer ses déchets et les laisser se décomposer lentement, c'est redonner à la terre ce qu'elle nous a fourni.

Le compostage est un procédé de fermentation et de transformation des déchets organiques grâce à la présence d'oxygène. Il permet d'obtenir une matière fertilisante stabilisée et riche en humus : le compost.



PROJET CHORAL

La classe de CM2 s'implique dans un projet choral et prépare sa participation à un concert programmé à la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand le vendredi 10 juin. Les enfants se sont inspirés de Jean de La Fontaine pour écrire une fable contemporaine qui leur permet de s'exprimer sur leur vie actuelle. Ils ont fait ce travail d'écriture avec l'aide du metteur en scène et comédien Julien Rochas. Ce texte a été mis en musique par le compositeur Omar Shahryar. C'est du sérieux !

Pour des répétitions, Aurélie Chenille est venue à leur rescousse deux fois, car pour le concert, c'est l'Orchestre National d'Auvergne qui les accompagne.



VISITE D'UNE FERME LAITIÈRE



Dans le cadre d'un projet sur l'alimentation les CE1 de la classe de Bernadette Richy et de Déborah Huss ont visité, le 4 avril, une ferme de la commune à Fohet.

Les employés de l'exploitation ont expliqué les différentes étapes la fabrication du saint-nectaire, aux enfants : la traite, le ramassage du caillé, le moulage, le salage, le pressage, le démoulage et l'affinage...

Les enfants ont pu visiter la stabulation où se trouvaient les Prim'Holstein et faire un tour dans la salle de traite.

L'après-midi, les enfants ont dégusté dans la classe le saint-nectaire et une brioche à la tomme.

La poursuite du travail se fait sur le lien entre l'alimentation des vaches et la composition du lait : les enfants iront admirer les prairies fleuries !

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE ANNÉE 2022/2023

Les inscriptions des enfants déjà utilisateurs des services périscolaires de la commune seront automatiquement renouvelées pour l'année 2022/2023.

Une mise à jour des informations personnelles sera demandée aux familles directement en ligne via le portail famille.

À partir du 15 août, ce sera l'ouverture des réservations sur le portail pour la rentrée de septembre.

À la rentrée de septembre, les familles devront fournir les documents relatifs à la nouvelle année scolaire pour compléter le dossier de leurs enfants.

Pour toute nouvelle inscription ou question supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Carole Vilaca (carole.vilaca@mairieaydat.fr)

POURQUOI ON N'A PAS DES FRITES TOUS LES JOURS À LA CANTINE ?

Le 15 avril, Romane, diététicienne de la société de restauration API, est intervenue à la réunion des délégués de classe pour répondre aux interrogations des enfants sur les menus de la cantine. Après une présentation et des explications ludiques, un temps d'échange a permis aux enfants d'exprimer leur avis et de poser des questions sur l'équilibre alimentaire et la composition des menus. D'autres animations sont prévues à la cantine pour sensibiliser les enfants aux réflexes d'une alimentation équilibrée.



Le bateau nutritionnel est une représentation nouvelle de la proportion des différents types d'aliments à consommer au cours d'une journée

ZOOM SUR LA MÉDIATHÈQUE

C'EST LE PRINTEMPS À LA MÉDIATHÈQUE D'AYDAT

Quand le printemps est là et que le beau temps a l'air de s'installer, on a envie de mettre le nez dehors et d'aller gratter dans le jardin, ça démange tellement une fois l'hiver terminé... Mais, mis à part les jardiniers chevronnés, beaucoup d'entre-nous se posent des questions sur la façon de préparer la terre, quand et comment faire ses semis, quelles fleurs, quels légumes faire pousser dans nos jardins, etc.

C'est là où l'on peut se dire qu'un peu d'aide ne serait pas superflue. On peut demander aux voisins, ou aller chercher des conseils sur internet. On peut aussi profiter d'une petite averse pour faire un tour à la médiathèque d'Aydat, à l'Espace loisirs de Sauteyras, où une sélection de livres sur le jardin pour petits et grands attend tous les curieux. Et en complément, le catalogue des médiathèques sur internet propose deux sélections thématiques de documents à réserver : « Tous au jardin » et « C'est le printemps ».

Si vous n'êtes jamais venu, c'est l'occasion de découvrir les collections (livres, vidéos et CD audio) non seulement d'Aydat, mais aussi du réseau des médiathèques de Mond'Arverne et de la médiathèque départementale. Une fois inscrit, vous empruntez jusqu'à 10 documents pour 3 semaines ; vous pouvez réserver un document qui serait dans une autre médiathèque et le faire venir à Aydat grâce à la navette qui passe chaque semaine ; vous avez aussi accès à des ressources numériques par internet : des films à visionner, des livres à télécharger, des journaux à consulter et de l'auto-formation. Et tout cela est proposé à titre gratuit.



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

- mercredi de 16 heures à 18 heures
- samedi de 16 heures à 18 heures (attention changement d'horaire)

Catalogue des médiathèques pour faire des réservations : <https://mediatheques.mond-arverne.fr>

Pour nous écrire : mediatheque.aydat@wanadoo.fr

Pour nous appeler : 04 73 78 31 71

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Nous avons distribué avec le Vivre à Aydat une enquête sur les horaires et l'utilisation de l'Espace Loisirs. Nous avons pu analyser les questionnaires. Pour rappel, le questionnaire était destiné aux personnes utilisant l'espace loisirs à titre personnel et non dans le cadre des associations.

Pour la fréquentation :

- La réponse « plusieurs fois par semaine » prédomine légèrement avec 40 %, puis occasionnellement à 31 % et une fois par semaine à 29 %.
- Elle concerne autant le week-end que la semaine.

Les activités les plus fréquemment utilisées sont :

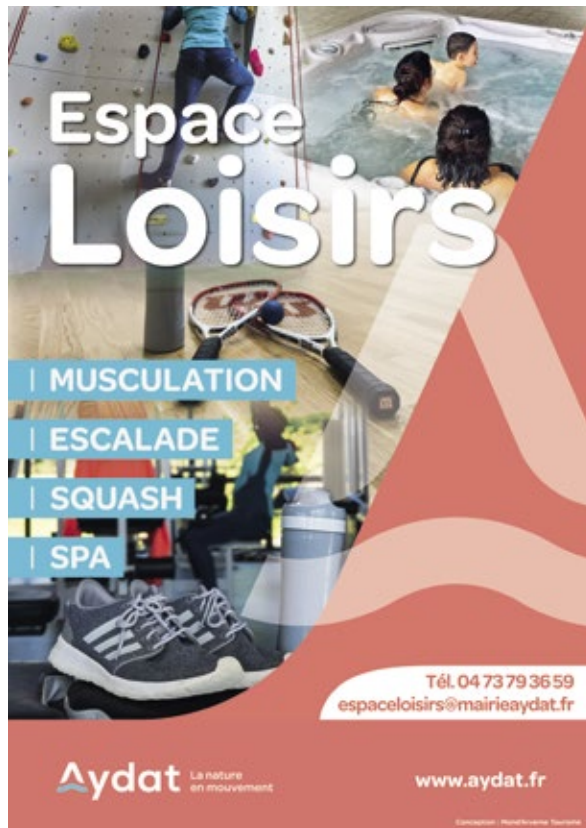
- le SPA,
- puis la salle de musculation,
- et enfin le squash et le mur d'escalade (ce qui s'explique par la non-participation des associations).

Pour les horaires il est apparu une demande d'ouverture plus importante. Une réflexion est en cours pour augmenter l'amplitude d'ouverture au public. Ces changements d'horaires seront mis en place pour l'été.

Les appareils de la salle de musculation vont être vérifiés et réparés ou remplacés si besoin.

Dans la partie SPA, le hammam et le sauna sont en fonctionnement. Pour le jacuzzi, après des mois d'investigation, il a été entériné avec les différents acteurs que la régulation ne fonctionnait pas.

Celle-ci doit être changée et nous espérons une réouverture le plus tôt possible.



INSTALLATION DE DEUX AUTO-ASSUREURS

Dans le cadre du programme européen du Pôle Pleine Nature, Mond'Arverne communauté et la commune ont investi dans deux auto-assureurs pour le mur d'escalade de l'Espace Loisirs.

Il s'agit de dispositifs homologués d'auto-assurance qui permettent de faciliter l'initiation à l'escalade ainsi qu'une pratique plus sécurisée en favorisant :

- l'accessibilité de cette activité par tous y compris les débutants par la facilité d'utilisation du système qui accroît de plus la sécurité du grimpeur,
- la souplesse de l'utilisation de la structure et une flexibilité de la pratique puisqu'elle évite au grimpeur d'être assuré par un tiers

Ce matériel d'un coût d'environ 7 000 € est subventionné à 40 % par des fonds européens.



TERRITOIRE UNESCO : UN PLAN PAYSAGE EN COURS D'ÉLABORATION

A l'initiative du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et du conseil départemental du Puy-de-Dôme, le plan de paysage doit contribuer au projet de territoire à l'échelle des 30 communes concernées par l'inscription au patrimoine mondial de la Chaîne des Puys – faille de Limagne.

Il ne s'agit pas d'une réglementation, mais d'un **projet de territoire destiné à préserver et valoriser le caractère exceptionnel du Bien inscrit à l'UNESCO, ainsi qu'améliorer la qualité de vie de tous les acteurs du territoire.**

Depuis 2021, un bureau d'étude composé de paysagistes, d'urbanistes, d'architectes et d'artistes a été choisi pour réaliser ce Plan de Paysage. Il s'agit de définir collectivement, les enjeux, de mettre en cohérence les politiques publiques, de préparer un programme d'actions reposant sur des objectifs de qualité paysagère du territoire, définis à grande échelle dans le cadre d'une réflexion collective. Ce n'est donc pas une réglementation, ni un dispositif de protection des paysages. Ce plan de paysage co-construit jusqu'à fin 2022 se déclinera en propositions d'actions en matière d'habitat et d'urbanisme, de développement économique et énergie, d'agriculture, de patrimoine naturel et culturel, de mobilité...

Pour élaborer ce plan de paysage, depuis 18 mois, une vaste concertation « Parlons paysage » a associé les forces vives, associations, citoyens et institutions, pour prendre en compte leurs regards et aspirations. Animé par le bureau d'études, cette participation citoyenne a pris des formes diverses et variées : ateliers avec les élus et partenaires institutionnels, balades apprenantes et débats ouverts au grand public, dialogue audiovisuel, portraits vidéo de paysage et d'habitants...



La prochaine balade apprenante aura lieu le samedi 18 juin 2022.

Plus d'info : <http://www.parcdesvolcans.fr>

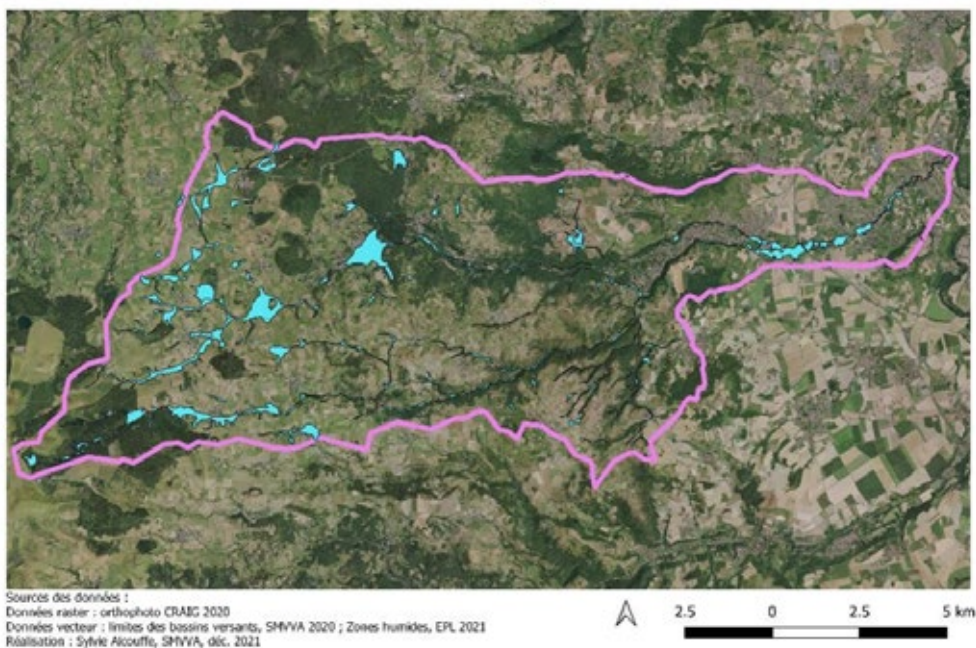


LE SMVVA ET LE CEN AUVERGNE S'ENGAGENT POUR LES ZONES HUMIDES

Les zones humides jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau (régulation du volume des eaux, épuration...) et assurent de nombreuses autres fonctions (biodiversité, valeur socio-économique...). Le bassin amont du lac d'Aydat est l'un des secteurs identifiés comme prioritaire pour la préservation et la restauration de ces milieux, afin de contribuer aux enjeux de bonne qualité de l'eau. Dans le cadre du Contrat territorial des 5 rivières, plusieurs actions sont possibles, notamment des conseils de gestion durable auprès des communes, propriétaires et exploitants agricoles ou forestiers (visite de terrain, préconisations de gestion...) ou encore des diagnostics de sites et l'élaboration de notices de gestion. Pour réaliser ces actions, le SMVVA a signé une convention de partenariat avec le CEN Auvergne.

Tout propriétaire ou exploitant agricole intéressé par le sujet (besoins d'informations, de conseils...) est invité à contacter le SMVVA (Sylvie Alcouffe - 04 73 39 13 97 – sylvie.alcouffe@smvva.fr).

Inventaire des zones humides dans le bassin versant de la Veyre



Inventaire des zones humides du bassin de la Veyre réalisé dans le cadre du SAGE Allier aval – consultable en ligne : http://www.eptb-loire.fr/Cartographie/html/allier-aval/index_inventaire_zh.html (avertissement : inventaire non exhaustif car réalisé uniquement dans des enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides).



La préservation des prairies humides des zones humides est conciliable avec l'activité d'élevage.

AYDAT RIDERS



L'association a pour but de promouvoir et de s'épanouir dans le sport de glisse sous toutes ses formes : skate, rollers, trottinette et BMX.

Notre première mission est de faire aboutir le projet de construction d'un skate-park/pumptrack sur la commune d'Aydat, afin de proposer un espace approprié à ces sports de glisse pour ensuite l'animer au mieux.

Pourquoi un skate-park ?

- Lieu de rencontre et d'échange privilégié,
- Accès gratuit à un espace sportif de qualité,
- Permettre aux jeunes d'éteindre leur écran,
- Equipement accessible aux écoles, aux centres de loisirs,
- Lieu sécurisé pour la pratique sportive.

Afin de monter un dossier solide, nous avons besoin de vous !



Venez donner votre avis ici :

<https://urlz.fr/i5wp>



Aydat_Riders



Aydat Riders

GIEC-AYDAT (GROUPEMENT D'INITIATIVES ÉCO-CITOYENNES)

Après une période de démarrage des activités compliquée par la crise sanitaire, l'association organise tout au long de ce printemps des rendez-vous à la salle de la Voûte autour de plusieurs thèmes proposés par les commissions agriculture et alimentation, énergie et habitat, mobilités, participation citoyenne et solidarité, eau et biodiversité. Ces « Clés de la Voûte » permettent de rendre compte des activités au long cours des commissions. Tous les habitants et habitantes d'Aydat peuvent nous rejoindre.

Et vous pouvez retenir deux dates cet automne : samedi 1^{er} octobre, l'agronome Marc Dufumier animera une soirée-débat « De la terre à l'assiette ». Quel devenir pour l'agriculture et l'alimentation sur notre territoire ? Et samedi 5 novembre ce sera un spectacle drôle et engagé « Après moi le déluge » de la compagnie Avec des géraniums. Réservez dès à présent ces dates !

Rendez-vous sur www.gieccaydat.org

Contact : gieccaydat2019@gmail.com



TRALALARTS AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

Agir en faveur de la biodiversité ne va pas de soi. L'espace médiatique est saturé par les reportages sur la disparition des grands animaux : ours polaire, rhinocéros... Mais la plus grande hécatombe touche bien les insectes ! 70 % de disparus en 30 ans ! Ces derniers n'ont pas toujours la faveur du public mais c'est parce qu'on méconnaît les services qu'ils nous rendent, notamment la pollinisation.

Tralalarts et sa cinquantaine d'adhérents se sont engagés dans la défense des pollinisateurs et en particulier des abeilles, avec les actions suivantes :

- L'implantation de petits ruchers chez une trentaine de familles
- Le parrainage d'une des ruches du Rucher des Enfants au-dessus de l'école par d'autres
- Le développement de zones de plantation de fleurs et arbustes mellifères
- La participation à la construction d'hôtels à insectes
- La lutte contre les prédateurs des pollinisateurs (frelon asiatique, varroas...)

Tralalarts investit également auprès des générations futures :

- Depuis 2016 des formations-actions sont proposées aux scolaires
- Huit classes parrainent déjà les ruches qu'elles ont décorées, visitées, suivies
- Fêtes du miel en septembre ouvertes aux scolaires et parents
- Des visites des ruchers ouvertes à tous sont programmées les 20 juillet et 18 août

Nous avons besoin de votre aide pour renforcer notre réseau local de défense de la biodiversité.

Tralalarts : tralalarts.aydat@aliceadsl.fr

et 04 73 79 34 65

AYDAT'ATTITUDE

L'association Aйд'attitude danse vous propose des cours de danse tous les mercredis soirs à l'espace Loisirs.

De 19 h 30 à 20 h 30, Danse solo : chorégraphie en ligne sur des musiques populaires (cumbia, kuduro, madison...) et modernes (bachata, salsa, swing, rock, ...)

De 20 h 30 à 21 h 30 : Danse en couple : Rock/ Latines/ Salon

Renseignements : MC Schmidlin : 06 61 48 51 28

E-mail : danserocklatinessalon@gmail.com

NOUVEAU À AYDAT : SEVE une jeune association



Son objectif est de diffuser la pratique du yoga au plus grand nombre sous forme de cours hebdomadaires. Ces séances s'adressent à tous, quel que soit votre âge, votre souplesse, que vous soyez débutant ou non, aux femmes comme aux hommes. Nous pratiquons un yoga doux « yin yoga » pouvant être complété

par une pratique plus dynamique faisant circuler l'énergie.

Un « yoga santé », adapté à chacun, où l'on travaille souffle, équilibre, concentration, ancrage.

Pratique en petit groupe de 10 personnes maximum. Les séances d'une heure ont lieu à la salle de Fohet, place des Tilleuls : mardi 18 h 30 et 19 h 45, jeudi 11 h 00.

Des ateliers thématiques peuvent être consacrés par exemple au yoga du dos, aux troubles du sommeil, au yoga associé à des huiles essentielles, au yoga des saisons, ou être construits à la demande.

La découverte du yoga en famille est également proposée.

Carte de 5 ou 10 séances + adhésion à l'association.

Rendez-vous en visio, à domicile ou au cabinet à la maison médicale à partir de septembre 2022.

**Renseignez-vous : seve.yoga.asso@gmail.com
ou 06 78 79 30 90 (marie) ou facebook « seve »**

LE CLUB NORDIQUE AYDAT-PESSADE (CNAP)



La saison s'est achevée avec d'excellents résultats pour les compétiteurs. Le CNAP a remporté le trophée du club le plus représenté lors de la course de sélection du Nordic Skier Cross : 25 enfants y ont participé et son format ludique a permis aux plus jeunes de s'initier à la compétition. Lors de la finale nationale, Alex et Victor ont fini à la 2^{ème} place. Top 10 pour Louise, Robin, Louison et Téotim !

Dans les Alpes, Alex a remporté la course nationale de « L'Etoile des Saisies ».

L'équipe du collège du Pavin, composée d'Alex, Louison, Robin et Victor, est vice-championne de France UNSS.

Les courses organisées par le CNAP au Guéry ont été un succès : forte participation de jeunes au combiné nordique et 1^{ère} édition de « l'heure du Sancy » pour les ados et adultes.

Le ski loisir a eu toute sa place avec de nombreuses sorties dans le massif du Sancy et un weekend à La Féclaz.

Rdv à l'automne pour la bourse aux skis et aux vélos.

[www.facebook.com • cnaydat-pessade@orange.fr](http://www.facebook.com/cnaydat-pessade@orange.fr)

SKOLOLINGUO découvrir l'anglais de manière ludique et amusante



À partir de septembre 2022, les enfants de 3 à 11 ans pourront venir pratiquer l'anglais avec Debbie, notre intervenante britannique, à travers des chansons, des histoires, des jeux, et même des petites activités manuelles ! Ils apprécieront de développer cet apprentissage dans une ambiance conviviale et leur progression sera fulgurante selon les enfants des années précédentes ! Les ateliers ont lieu à la salle de Ponteix le mercredi matin hors vacances scolaires.

Le mardi soir, Helen vous accueille avec votre niveau d'anglais quel qu'il soit, pour échanger autour d'une conversation tout en anglais, vous pourrez ainsi vous améliorer dans la bonne humeur !

L'association projette de mettre en place des ateliers en anglais pour les tout-petits de 0 à 3 ans pour un bain de langage dès le plus jeune âge...

A suivre sur notre page facebook ou par mail skololinguo@gmail.com

DLV : SECTION TENNIS DE TABLE

Nous avons repris en septembre après deux ans en pointillés suite au COVID. Les 9 jeunes de l'année passée n'ont pas continué l'aventure et nous avons dû mettre en sommeil la section jeune.

Très affectés par le décès de notre président Jean-Michel DESSEUX en fin d'année, nous continuons notre sport avec 12 adultes et 2 équipes en championnat.

Nous espérons en septembre accueillir au moins 4 jeunes à partir de 8 ans pour relancer la section.

Il est temps pour les parents et autres adultes de venir faire avec eux une ou deux séances pour essayer ce sport qui n'est pas que de vacances, et qui est pratiqué sur la commune d'Aydat depuis plus de 25 ans.

Entraînement: mercredi et vendredi à 19 h salle DLV à Rouillas-Bas (vacances comprises)

Contacts : Jean VERNET, 06 73 35 16 70

Jean-Luc PERSIL, 06 30 06 59 63

Histoire du club :

<http://dlvttaydat.canalblog.com/>

ASSOCIATION BOURRÉE AUVERGNATE

On y apprend les pas et les figures des danses traditionnelles auvergnates pratiquées dans les « bals trad ». On danse et on s'amuse à tout âge et quel que soit son niveau.

Tous les vendredi soirs de 20 h 30 à 22 h au foyer rural d'Aydat.

Contact : bourree.aydat@gmail.com ou 07 82 86 84 69.



A l'occasion de l'assemblée générale début mai, les adhérents de l'AMAP ont pu faire un bilan de l'an passé. Rappelons que les deux contrats semestriels permettent aux amapiens de bénéficier de la livraison des produits alimentaires d'une quinzaine de producteurs. Avec l'augmentation continue des adhésions, ce sont ainsi près de 100 000 € d'achats par an qui reviennent à ces producteurs en circuit court, consolidant ainsi leur ferme ; et le système du prépaiement est un soutien non négligeable à leur trésorerie. Les amapiens apportent ainsi leur contribution au développement d'une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement, et soucieuse des liens entre consommateurs et producteurs.

Si vous souhaitez essayer ce système de distribution alimentaire, venez vous renseigner : tous les jeudis au Foyer Rural de 18 h 30 à 19 h 45, ou par mail à : cheires.amap@yahoo.fr

CHEZ LES SCOUTS MARINS...



Les scouts d'Aydat ont fait connaissance avec leur nouvel aumônier, lors d'une séance de confection de corbeilles pour accueillir la lumière de Bethléem, signe de Paix. Ces corbeilles sont à l'image du groupe : l'eau entre montagne et forêt. Elles ont été ensuite déposées dans trois églises du secteur : Aydat, Saint-Amant-Tallende et Rouillas-Bas.

Balades autour du lac, après-midi luge à Orcival, jeux sur le terrain de foot... les activités de plein air ne manquent pas et suscitent toujours l'enthousiasme !

Cet été, nos moussaillons (8-11 ans) vont partir en camp avec les louveteaux-jeannettes de Montluçon près de la forêt de Tronçais, tandis que les mousses (11-14 ans) vont se jumeler avec les scouts marins d'Angoulême (lieu encore à définir).

Nous recherchons toujours chefs et cheftaines pour renforcer l'équipe.

REPAS DES AINÉS

En raison des conditions sanitaires, le repas traditionnel offert par la mairie s'est finalement tenu le 27 mars à l'Espace Loisirs. Jean-Michel LABONNE traiteur de Bromont Lamothe a servi les 90 convives. Les séniors ont montré encore une fois leur forme enviable par quelques pas de danse, d'autres ont aussi accompagné Aline KRALIK, chanteuse de Ponteix.



SORTIE POUR LES AINÉS



Pour renouer avec les rencontres, le CCAS a proposé aux aînés de plus de 65 ans une sortie le 21 mai. Au programme, visite de la maison de la Pierre de Volvic et du Volcan de Lemptegy. Le repas a été pris dans la salle de réception de Lemptegy. 50 personnes ont participé dans une très bonne ambiance.

CARNAVAL AYDAT ANIMATION

C'est avec plaisir qu'Aydat Animation a retrouvé les habitants de la commune pour ce premier rendez-vous 2022 « le carnaval ». Le temps a été neigeux, le défilé a été repoussé, mais les 200 réservations pour le repas du soir ont été maintenues, et ce fut une réussite.

Nous nous sommes retrouvés pour le défilé le 30 avril une belle participation tant pour les chars que pour les suiveurs : La Cassière, La Garandie, Veyrerras, Verneuge et le petit char de Rouillas-Bas qui amusa fortement les enfants. Le concours a été remporté par La Garandie... Il faut bien un gagnant !

La soirée s'est déroulée dans la convivialité devant un bon buffet offert par Aydat Animation avec la collaboration des villages participants.

Nous vous donnons rendez-vous pour les concerts d'été les mercredis de juillet et août et bien sûr la brocante du 15 août à Rouillas-Bas.



EN BREF

INDÉSIRABLES CROTTES DE CHIENS

Dans les comités de villages et auprès de la mairie, des habitants déplorent les crottes de chiens non ramassées sur des sentiers de promenade fréquentés, des trottoirs, des espaces verts et au bord des lacs d'Aydat et de La Cassière.

Pour les enfants qui jouent, pour les pêcheurs, les pique-niqueurs et les promeneurs, merci de vous munir d'un sac plastique et de ramasser les déjections de votre animal dès lors que vous n'êtes pas seul à fréquenter les lieux.



L'article R 632-1 du code pénal interdit les déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux pour enfants par mesure d'hygiène publique. C'est une infraction passible d'amende.

PACTE D'AMITIÉ COMITÉ DE JUMELAGE

Initialement prévue les 4, 5 et juin prochain, la réception des habitants de Marennes et d'Aydat à Corcelles-en-Beaujolais est reportée à l'année prochaine. A cette fin, les membres du bureau d'organisation de notre commune doivent être renouvelés. Un appel est donc lancé ici : vous souhaitez rejoindre l'équipe, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat secretariat@mairieaydat.fr ou 04 73 79 37 15

AU QUOTIDIEN



Restez informé, prévenu, alerté !

Application gratuite et sans publicité (pas de création de compte).

Disponible sur tous les supports : smartphone, tablette et ordinateur.

Informations en temps réel : notification envoyée instantanément sur l'écran du téléphone.

Actuellement il y a 415 smartphones ou tablettes qui possèdent Aydat dans leurs favoris. A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 38 % des foyers de la commune.

Au quotidien, vous serez informés d'une coupure d'eau, de travaux sur la commune engendrant des perturbations, des événements communaux ... Toute information / alerte utile pour les Aydatois.

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations de votre commune en temps réel.



RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez les actualités de votre commune et des actions menées.



Page officielle de la Mairie d'Aydat

@mairieaydat

776 abonnés suivent notre page.

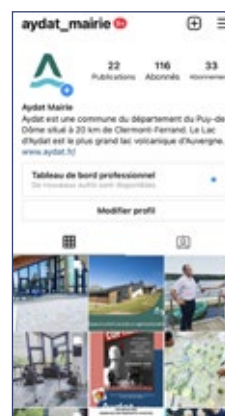


Instagram

NOUVEAU

Suivez nous aussi sur Instagram

116 abonnés



PLATEFORME CITOYENNE

Pour participer à la vie de votre commune, voici un site internet dédié pour vous informer et récolter vos avis / contributions sur différents sujets. Inscrivez-vous et ainsi vous aurez accès à tous les dossiers en cours.

Aydat Accueil Tous les projets À propos FAQ Se connecter S'inscrire

ENQUÊTE
Site Internet de la commune
Répondre à l'enquête

Futur site internet de la commune
Avec cette enquête, nous voulons récolter votre avis pour construire le nouveau site internet de la commune. Prenez 5 minutes pour répondre aux 10 questions !

Schéma d'aménagement d'Aydat
Participation citoyenne
JE PARTICIPE

Schéma d'aménagement de la commune d'Aydat
Ce grand projet a pour objectif de co-construire tous ensemble le futur schéma d'aménagement de la commune. Participez nombreux !

SCAN ME

AGENDA DE L'ÉTÉ

Juillet

Mercredi 13

Espace Loisirs - 20 h 30

Concert gratuit

Aydat Animation

Judi 14

Ponteix - 11 h 30

Cérémonie fête nationale

ACPG - Mairie

Samedi 16

Plage

Observation du soleil

Association des Astronomes Amateurs d'Auvergne (4 A)

Mercredi 20

Espace Loisirs - 20 h 30

Concert gratuit

Aydat Animation

Mercredi 20

Ruchers - 9 h / 12 h

Visite des ruches des écoles

Tralalarts

Mercredi 27

Espace Loisirs - 20 h 30

Concert gratuit

Aydat Animation

Vendredi 29

La Voûte - 14 h 30 / 18 h jusqu'au 7 août

Exposition peinture

Ayd'Arts

Août

Mercredi 3

Plage - 23 h

Spectacle pyrotechnique

Commune

Mercredi 3

Espace Loisirs - 20 h 30

Concert gratuit

Aydat Animation

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7

Combegrasse

100 ans de vol en planeur

Comité d'Auvergne Rhône Alpes du vol en planeur

Samedi 6

Observatoire La Garandie - soirée

Nuit des étoiles

Asso Astronomes Amateurs d'Auvergne

Lundi 15

Rouillas bas - 7 h / 19 h

Brocante

Aydat Animation

Mercredi 17

Espace Loisirs - 20 h 30

Concert gratuit

Aydat Animation

Judi 18

Ruchers - 9 h / 12 h

Visite du rucher des écoles

Tralalarts

Mercredi 24

Espace Loisirs - 20 h 30

Concert gratuit

Aydat Animation

Samedi 27 et dimanche 28

Lac - 19 h

« Le piano du lac » chants, piano, contrebasse

Mond'Arverne, Office de Tourisme, Mairie

Les marchés de Juillet - Août

Les mardis de 8 h à 13 h

Place de l'Eglise

Les jeudis de 17 h à 21 h

Parking de l'Espace Loisirs

Septembre

Samedi 3

Aydat foyer rural - 9 h / 13 h

Forum des associations

Mairie

Samedi 3 et dimanche 4

Territoire commune - journée

Ronde des lacs

Association Sommets, Lacs VTT

Dimanche 11

Lac - à partir de 10 h

Découverte aviron

Association aviron

Dimanche 18

Lac - journée

Régate

Association voile



PROJETS EN COURS / SCHÉMA CYCLABLE



Dans le but de financer les aménagements prévus par le schéma cyclable (2021), la commune a répondu début avril à un appel à projet de l'ADEME permettant d'obtenir – si nous sommes retenus – 50 % de subventions sur les études préalables aux travaux de voirie et de jalonnement, sur l'installation d'arceaux de stationnement, d'une station de gonflage et d'une borne de recharge pour vélos électriques.

Les lauréats de l'appel à projet seront connus en juin, ce qui permettra d'envisager le lancement des études en septembre et l'achat des équipements fin 2022. La commune réunira d'ici là le comité de pilotage du schéma.

Une première phase de travaux de voirie pourrait se dérouler en 2023 (moyennant l'obtention de financements spécifiques) en lien avec le Conseil départemental qui possède la compétence sur 80 % de la voirie concernée par le schéma cyclable.

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Grâce au budget éco-citoyen du Conseil départemental, le GIEC Aydat a acquis 2 VAE de type VTC (tailles Set M) afin de les louer à la demande aux habitants d'Aydat. Le tarif du prêt est de 50 € pour 2 semaines et de 75 € pour un mois. Le prêt sous-entend l'adhésion à l'association et la signature d'une convention de mise à disposition.

**Renseignements : www.giecaydat.org
ou 06 31 86 87 48**

LOCATION DE VTT AVEC OU SANS ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Pour tester, seul ou en famille, la pratique du VTT mécanique ou électrique, sur des parcours GPS ou balisés de tous niveaux. Location de porte-bébés et de tire-vélos, station de gonflage gratuite et atelier de réparation. Tarifs à la demi-journée : 35 € pour un VAE et 20 € pour un VTT.

Ouvert du 9/04 au 6/11/2022 - Avril, mai, juin, septembre et octobre : week-ends et jours fériés, vacances scolaires sur réservation / Juillet et août : tous les jours.

**La Roue Verte – Louis Subjobert, Les Chalets du lac
d'Aydat. www.larouevertevt.fr ou 06 14 06 03 63**

TRANSFORMER SON VÉLO EN VÉLO ÉLECTRIQUE

Le Garage associatif La Soupape, situé à Saint-Amant-Tallende, propose des ateliers pour aider les habitants de toutes les communes alentour à électrifier leur vélo pour un coût allant de 600 à 1 000 €, en étant guidé pour le montage. C'est une alternative intéressante à l'achat d'un VAE neuf.

Renseignements : pascalguepin@laposte.net



ESPRIT LIBRE SOPHROLOGIE

Je propose deux activités différentes :

La sophrologie qui combine des exercices alternant mouvement physiques et respiration avec des exercices de visualisation. Elle permet de retrouver son bien être en se retrouvant soi. C'est une technique tout en douceur, efficace aussi bien pour les enfants à partir de 6 ans jusqu'aux personnes âgées en passant par les ados et les adultes. La sophrologie est préconisée pour les problèmes de gestion du stress du quotidien et des troubles associés, préparation mentale, complément d'un traitement médical (voir plus en détail sur mon site).

L'É.F.T. (Emotional Freedom Techniques) est une technique de libération des émotions par le tapotement de points d'acupuncture. Elle permet de se libérer durablement de nos émotions négatives et comportements associés. Elle fonctionne pour les enfants ados, adultes et personnes âgées.

**Informations, tarifs, rendez-vous au 06 58 17 13 75 ou site internet : espritlibresophrologieft.fr
Mail : espritlibre.sophro63@gmail.com**



DU 23 NOVEMBRE 2021 AU 31 MAI 2022

NAISSANCES

20 décembre	Eleni VEDRINE CORNEILLE	ROUILLAS-HAUT
26 décembre	Louise BORIE MONTMORY	LA CASSIERE
24 février	Maé Gilles CHOMILIER	AYDAT
27 février	Nolan VAUDON	AYDAT
9 mars	Gabin CHOLLET	ROUILLAS-BAS
9 mars	Noah CHOLLET	ROUILLAS-BAS
3 mai	Zoé Isabelle CHANAL	AYDAT

DÉCÈS

27 novembre	Jean-Michel DESSEUX, époux de Christelle TITIER	ROUILLAS-BAS
27 décembre	Lucien POMMIER, époux de Jeannine VALLEIX	LA GARANDIE
31 décembre	Simon CAILLOT	LA GARANDIE
7 janvier	Michel LEONET, époux de Claude BOUCHET	PONTEIX
21 janvier	Jean-Claude ROCHETTE	ROUILLAS-BAS
29 janvier	Françoise LAMADON, pacsée à Mauricette LABEYE	LA CASSIERE
12 février	Serafim DINIZ LUIZ, pacsé à Marie-Paule AUDEBERT	ROUILLAS-BAS
24 février	Gilles LE ROUX	VERNEUGE
15 mai	Germaine POURTIER	FOHET
24 mai	Sylvain MOUTET	LE LOT

MARIAGE

15 janvier	Jean-Philippe FEUGNET – Pascale LEVRIER	ROUILLAS-HAUT
------------	--	---------------

PACS

8 décembre	DI MASCIO Thierry – PAILHOUX Christel	LA CASSIERE
13 décembre	BONNET Joris- BESSIERE Lucie	FONTCLAIRANT
28 décembre	TARRERIAS Nadège – FRANCOIS Vivien	ROUILLAS-BAS
26 février	LADEVIE Anthony – GOUBET Dominique	VERNEUGE
28 mars	VIALARD Laurence – DOMINGUEZ Bernard	LA CASSIERE

ACCOMPAGNEMENT MONTAGNE DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

MOUNTANHA
Alain CARPENTIER
AYDAT - 06 82 45 69 64

ALIMENTATION GÉNÉRALE

LE PANIER SYMPA
Christiane LOLLIVIER
AYDAT - 04 73 79 38 37

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

VANESS ASSIST
Mme Vanessa PLANEIX
SAUTEYRAS - 06 50 21 71 29

ATELIER DE POTERIE

SALAMANDRE
Florence MAROTEL
LE MAS - 04 73 79 32 51

AUBERGE BAR RESTAURANT

ENTRE LACS ET VOLCANS
LA CASSIÈRE
04 73 87 30 36 - 06 81 77 81 14

BOULANGERIE PÂTISSERIE

LE FOURNIL D'AYDAT
ROUILLAS-BAS - 04 73 79 37 21

LA FABRIQUE GOURMANDE
Céline PERNIÈRE
ROUILLAS-BAS - 06 38 25 69 26

BROCANTE ET RÉNOVATION DE MEUBLES

SAPERLIPOPETTE
ROUILLAS-BAS - 06 60 29 50 37

BRODERIE

BRODY'REV
Eric VEYSSIERE
ROUILLAS-BAS - 06 12 13 97 79

BTP

SARL CM STRUCTURES
J Ph ARNOLD, Yann TISSOT
ROUILLAS-BAS - 06 03 34 31 69

CAFÉ PRESSE

LE JULCANQUE
Monique AMEILBONNE
SAUTEYRAS - 04 73 79 38 19

CAFÉ RESTAURANT

LA COCOTTE BLEUE
SAUTEYRAS - 04 73 79 37 02

LE DOMAINE DU LAC
SAUTEYRAS - 06 24 31 01 29

CHAUFFAGE À BOIS VENTE, INSTALLATION, ENTRETIEN

GRANULÉS & POÊLES
Jean-Manuel SANCHEZ
ROUILLAS-BAS - 06 66 45 42 80

COIFFURE À DOMICILE

Fabienne GALERY
VEYRERAS - 06 81 76 67 53

CONFITURES ARTISANALES

DOUCEURS DE CONFITURE D'ANTAN
Sylvie TOURNADRE
LA GARANDIE - 06 61 37 72 74

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT BOIS

DÔME BOIS SOLUTIONS
Joffrey PETIT
AYDAT - 06 98 47 67 45

DÉPANNAGE ET ENTRETIEN

ILLIC'HOME
Aménagement, plomberie, électricité, peinture
LA CASSIÈRE - 06 62 62 10 18

DESINFECTION, DESINSECTISATION, DERATISATION

ANTHONY BRIVES
06 05 00 25 08

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

SOLYS
Emilie DUGNE
AYDAT - 06 99 39 45 48

ÉLAGAGE

ELITE ELAGAGE
Thomas ASTRUC
LA CASSIÈRE - 07 61 54 42 34

ACER ÉLAGAGE
Benjamin COOPMANN
LE LOT - 06 68 21 26 40

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CAMELEC
ROUILLAS-BAS - 06 82 48 02 22

MG ÉLECTRICITÉ
Gérald MONDOR
AYDAT - 06 87 42 78 58

PHILIPPE BART
AYDAT - 06 71 97 59 95

S.R. ELEC
ROUILLAS-BAS - 06 35 26 72 15

ESPACES VERTS

CONCEPT NATURE SERVICES
Antony LADEVIE
VERNEUGE
04 73 78 36 58 / 06 26 92 24 40

BOTA'BALAGNE
Jérémy DESFRANÇOIS
ROUILLAS-BAS - 07 87 03 38 96

FORGE D'ART
Victor WAGENAAR
AYDAT - 06 17 99 18 46

GRAPHISME / PAO
Alain CARPENTIER
AYDAT - 06 82 45 69 64

HOTEL RESTAURANT

LE MARIUS
SAUTEYRAS - 04 73 79 35 85

ILLUSTRATION ET GRAPHISME
Valentine HURTRELLE
Sauteyras - 06 30 39 80 90

IMMOBILIER
SUD IMMO
Philippe THEVENOT
AYDAT - 04 73 78 89 82

IAD FRANCE
Méline ETIENNE
AYDAT - 06 67 32 82 72

GATEWAY IMMOBILIER
Jérôme ROBERT
06 64 38 73 93

IMPRESSION
3DEFrance
Philippe de FRANCESCO
Rouillas-haut - 06 20 27 39 95

INFORMATIQUE, MULTIMÉDIA

NUMERITECH SERVICES
François-David DEJOUX
AYDAT - 06 02 26 51 02

SR INFORMATIQUE
Samuel ROCHE
ROUILLAS-BAS
09 70 46 45 43 / 06 17 02 12 53

INSTITUT DE BEAUTÉ

L'INSTANT KLEOS
Marine POMMIER
AYDAT - 04 43 11 12 69

LA TETE DE L'ART
Dominique MERCIER
ROUILLAS-BAS - 06 17 64 08 12

MASSAGES BIEN-ÊTRE
Steffie VEYSSIERE
SAUTEYRAS - 06 52 69 12 21

MAÇONNERIE

JEAN-FRANÇOIS COUPRIE
LA CASSIÈRE - 04 73 87 39 85

MICKAËL BOISSEAU
AYDAT - 06 58 65 71 91

EMMANUEL BLATERON
VERNEUGE - 06 10 23 35 19

MENUISERIE - MOBILIER ESCALIER
Louis COURTIAL
FONTCLAIRANT
04 73 79 36 44 / 06 18 02 34 80

MENUISERIE - CHARPENTE
Benjamin BEUVELOT
FOHET - 06 66 59 86 89

PHOTOGRAPHE - DRÔNE
Pauline SAUTAREL
06 35 23 79 77

PIZZAS À EMPORTER
Antony RUIZ
ROUILLAS-BAS - 04 73 88 07 32

PLÂTRERIE - PEINTURE DÉCORATION
Alex LOPEZ
VERNEUGE - 06 73 52 49 81

ALPHA RÉNO
Sylvain LEBON
ROUILLAS-BAS - 06 07 65 84 23

PLOMBERIE - CHAUFFAGE SANITAIRE - ZINGUERIE
SARL SÉBASTIEN POUYET
FOHET - 04 73 79 31 22

JOËL GARCIA
LE LOT - 06 16 08 81 25

TERRASSEMENT
Franck TISSOT
PONTEIX
04 73 39 16 80 / 06 40 59 60 97

TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS, BOIS DE CHAUFFAGE
Cédric BESSON
VEYRERAS
04 73 78 30 28 / 06 29 58 02 89

TRAITEUR
Catherine THOMAS Traiteur
ROUILLAS-HAUT - 06 18 42 73 19

VENTILATION - CLIMATISATION
LVI
Gilles CASADO - AYDAT
06 68 66 48 00

NUMÉROS UTILES

SAMU

15

POMPIERS

18 ou 112

POLICE

17

MAIRIE

04 73 79 37 15

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h

Mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h 30

PHARMACIE - AYDAT

Alexandre THOMAS

38, rue Sidoine-Apollinaire

04 73 79 38 00

MAISON MEDICALE - AYDAT

Rue Sidoine-Apollinaire

Médecine générale

Céline MADEUF - 04 73 79 30 30

Quentin LESAICHOT - 09 66 90 30 13

Cabinet infirmier

Nathalie MAILHOT,

Charlotte MAZZIA,

Claudette MERCIER,

Anastasia DEPRE MERCIER

04 73 79 33 27

Diététicienne

Amandine BARATON

Les lundis sur RDV 06 63 15 21 65

Masseurs kinésithérapeutes

Marion DUMAS,

Anne-Florence AGULHON,

Léo CHARPIN

06 44 02 51 59

Ostéopathe

Valentin SERRE

RDV sur Doctolib

Psychologue clinicienne

Marianne MANNEVILLE

06 52 55 86 77

Psychologue du travail

Amélie BAPT

06 08 32 41 82

Sage-Femme

Anaëlle GAILLARD

07 83 78 80 77

CABINET DENTAIRE ROUILLAS-BAS

15, rue Louis-Mercier

Paul SIEBERT & Richard OLLIER

04 43 11 15 53

NATUROPATHIE, REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Sylvie DAVENE

Rouillas-Haut - 06 71 60 39 50

OSTEOPATHE DO

Margaux MAGNAVAL

06 32 40 81 91

Consultation à domicile du lundi au samedi

ASA ROUILLAS-BAS / LE LOT

Samuel GIBERT - 06 75 75 73 48

www.asarouillaslelot.org

ASSISTANTE SOCIALE

04 73 39 65 60

Permanence à Saint-Amant-Tallende

MULTI-ACCUEIL - ROUILLAS-BAS

Les Chérubins - 04 73 78 36 25

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 18 h

EDF DÉPANNAGE

0 810 333 363

GENDARMERIE SAINT-AMANT-TALLENDE

04 73 39 30 18

LA POSTE - LA BANQUE POSTALE

04 73 78 31 95 ou 3631

MISSION LOCALE

04 73 84 42 76

Accueil des jeunes jusqu'à 25 ans

Permanence en mairie le jeudi sur rendez-vous

MOND'ARVERNE PORTAGE DES REPAS

Permanence en mairie le jeudi matin

ESPACE LOISIRS - SAUTEYRAS

04 73 79 36 59

MÉDIATHÈQUE - SAUTEYRAS

04 73 78 31 71

Mercredi de 16 h à 18 h, samedi de 15 h à 16 h 30

OFFICE DE TOURISME - SAUTEYRAS

04 73 79 37 69

CENTRE NAUTIQUE - SAUTEYRAS Ecole de voile

04 73 78 33 59

DÉCHETTERIE - THEIX

04 63 66 95 19

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h.

Fermée les jours fériés.

PASS déchetterie : www.clermontcommunaute.net rubrique

déchetteries

DAB

Distributeur Automatique de Billets -

Sauteyras

Office de Tourisme

ASSURANCE GROUPAMA

Agence mobile les lundis après-midi,

tous les 15 jours à partir de 14 h

Parking de la Mairie

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Alain MESURE

06 67 30 13 44

alain.mesure@conciliateurdejustice.fr

Mairie de Royat : les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous.

Clermont-Ferrand : les lundis de 14 h 30 à 16 h 30

TAXI

Christophe Véra

04 73 79 36 35 / 06 60 28 60 02

Adequat Taxi

07 67 60 49 32

CORRESPONDANTE LA MONTAGNE Catherine LOILLIER

andrealamontagne75@gmail.com

CORRESPONDANT SEMEUR HEBDO Justin WALRAND

ewalrand@hotmail.com

NOUVEAU PRATICIEN

ART'THERAPIE

Du nouveau à la maison médicale avec l'installation de Jean-Christophe FAYE en septembre qui est Art'térapeute.

j.christophe.faye@gmail.com

07 67 17 01 42

